

RAPPORT D'ACTIVITE

2017 - 2018



COMITE REGIONAL OCCITANIE

« *Circle of life* »

Sculpture en
Bronze

de l'artiste
Israélienne

Tolla INBAR.

SOMMAIRE

PAGES

3	SOMMAIRE
4	LA LETTRE DU PRESIDENT
6	RAPPORT D'ACTIVITES 2017-2018
9	RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL
11	RAPPORTS D'ACTIVITES DES COMMISSIONS Commission Régionale Electorale Commission Régionale de Labellisation Commission Régionale de la Formation
14	RAPPORTS D'ACTIVITES DES COMITES TECHNIQUES Comité Technique GAM Comité Technique GAF Comité Technique GR Comité Technique TR –TU Comité Technique GAC Comité Technique AERO Comité Technique Team Gym Comité Technique Gym Pour Tous
24	RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES PRESENTATION SYNTHETIQUE DES COMPTES Bilan actif-passif Compte d'exploitation BUDGET 2018-2019
38	PROJETS DE RESOLUTIONS
40	INFORMATIONS
41	LES INSTANCES DIRIGEANTES

LA LETTRE DU PRESIDENT

Toulouse, le trente octobre 2018.

Sans don, il n'est pas de bons résultats possibles.

Dans sa fable de la Poule aux œufs d'or, Jean de La Fontaine nous dit : « *On perd tout en voulant tout gagner* ».

C'est vrai dans la vie courante, c'est vrai aussi dans celle des organisations.

La raison en est que les organisations qui fonctionnent bien, qui enregistrent de bons résultats sont celles qui savent respecter la logique et la dynamique des quatre temps du don et contre-don :

Demander-donner-recevoir-rendre

Ne pas en tenir compte conduit à s'enfermer dans le cercle vicieux du chacun pour soi.

Donner, c'est aussi accepter de devenir créancier dans une certaine mesure, mais sans garantie d'un éventuel retour.

Donner, c'est donc miser sur une relation, tout en acceptant la possibilité de perdre sa mise.

Dans la grande majorité des situations, la valse du don, dont le quatrième temps est l'obligation de rendre, rapporte à la fin, au donateur.

Dans toutes les organisations humaines, les entreprises, les administrations, les associations, les équipes sportives, à tout moment, il faut arbitrer entre des impératifs qui, souvent, peuvent apparaître contradictoires.

Il reste ensuite à repérer le dénominateur commun à tous les systèmes d'organisation de l'action collective ; à identifier ce qui, dans chacun, contribue à l'émergence de la meilleure efficacité.

Les comités régionaux, sont encadrés par les statuts et le règlement intérieur prescrit par la Fédération.

Les bilans du Comité Régional Occitanie, après une première année suivant la fusion des régions Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon, sont satisfaisants, tant sur le plan sportif qu'administratif ou financier.

Ils représentent surtout des promesses d'avenir et, de développement, dans un environnement en très grande mutation.

En effet, à un moment où les clubs doivent s'interroger sur la pérennité de leur modèle économique au regard de la diminution des soutiens publics ; du changement de comportement des pratiquants, des dirigeants, des spectateurs ; ainsi que des évolutions de la technologie et des valeurs, il apparaît utile et nécessaire de lancer une réflexion ambitieuse et prospective.

Elle ferait émerger de nouvelles formes d'organisation et de management.

Ma correspondance de septembre dernier s'interrogeait sur la possibilité de permettre aux structures sportives d'avoir un modèle économique différent de celui en vigueur aujourd'hui. Entre cinquante six propositions, le rapport ministériel sur la Nouvelle Gouvernance du Sport, suggère une forme de société coopérative pour les clubs.

En terminant cette lettre, je voudrais partager avec tous les Présidents les crispations qui travaillent notre société.

Elles appellent trop souvent une incarnation et une prise en compte personnelle de la charge .

Ils sont bien seuls.

Au vrai, cette solitude est dans l'ordre des choses, dans l'ordre de la responsabilité.

Au milieu des conseils, des avis, des suggestions les plus argumentées, des mails partagés ou des conversations particulières ; à la fin des délibérations, c'est vers le Président que se tournent les visages pour lui entendre dire oui ou non, pour engager une décision délicate ou pour affronter une crise.

Succès et échecs, redressements réussis ou occasions manquées : tout lui incombe.

Combien de fois se retient-il d'en dire trop ou se plaindre d'avoir trop parlé ?

Combien de fois vit-il ce décalage entre l'essentiel et l'accessoire ?

Inutile de s'en lamenter : tout est aujourd'hui public et a vocation à être relayé. C'est la règle du « *nouveau monde* » !

Le camp du progrès ne doit pas hésiter devant l'incommodé défi de diriger, d'administrer, de gérer. Sauf à se réfugier dans les chimères, sauf à se contenter du seul ministère de la parole et de la contestation systématique.

Malgré tout, je suis intimement convaincu que l'énergie, le talent, l'opiniâtreté des gymnastes occitans conduiront inmanquablement à l'amélioration, au développement, à la promotion de notre Région innovante et solidaire.

On ne bâtit pas un avenir sans esprit d'équipe.

Je vous remercie de vous.

A handwritten signature in black ink, reading "Jacques Rey". The signature is written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.

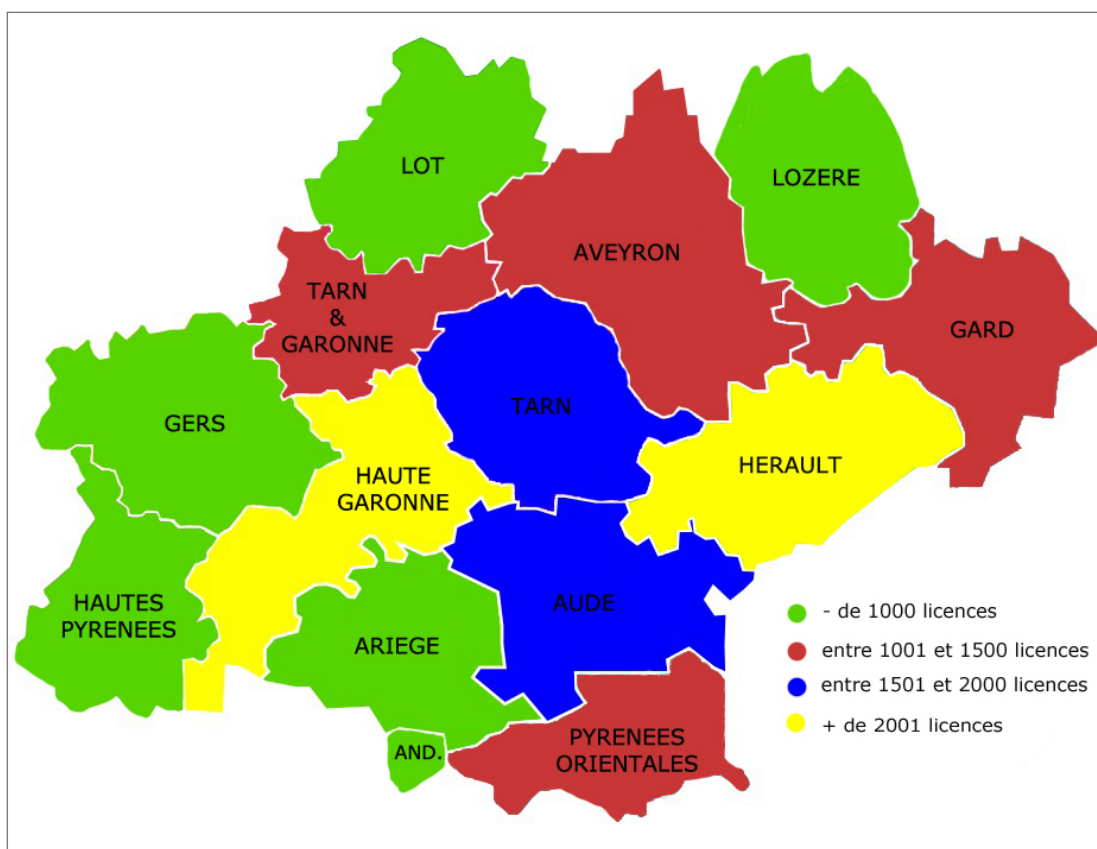
RAPPORT D'ACTIVITE

Le présent rapport du Comité Régional Occitanie de Gymnastique, rend compte des activités du Comité de Direction et de ses différentes Commissions, du Président et du siège pour la saison 2017-2018.

ORGANISATION TERRITORIALE

Au 31 août 2018, le Comité Régional compte 90 associations affiliées à la Fédération Française de Gymnastique regroupant 21 562 gymnastes en progression de 4,6%.

Les effectifs licenciés des clubs varient de 3 à 1 251 et ceux des comités départementaux de 610 à 5 944.



La physionomie du maillage territorial varie de manière significative selon les lieux, compte tenu de leur dynamique économique et sociale, de l'évolution des populations.

En 2017-18, 2 nouveaux clubs se sont affiliés et 3 ont quitté la FFG.

Clubs sortants :

Aequilibrium (Carmaux)

Gym Mobil'81 (Lavaur)

Groupement d'Intérêt Gymnique 30 (Nîmes)

Clubs entrants :

Club Sanitas Fenouillet

GR Pollestres

EVENEMENTS MARQUANTS

Assemblée Générale constitutive	3 septembre 2017	Castelnaudary
Championnat de France Trampoline et Tumbling	24.25 novembre 2017	Colomiers
Top 12 GAF	2 décembre 2017	Beaucaire
Commission Territoriale	16 décembre 2017	Cahuzac sur Vere
Championnat de France Elite GR	21.22 avril 2018	Rodez
Rencontres Occitanes GAF	3 juin 2018	Castelnaudary
Présentation du Contrat d'Objectif Territorial	6 avril 2018	Labège
Dany Cup – Tournoi international GR	30 juin, 1er juillet 2018	Montpellier
Les Perles de Thau – Tournoi international GR	14.15 juillet 2018	Mèze
Stage national Espoir GAF	27 août 2018	Sète
Inauguration du gymnase de Blagnac	8 septembre 2018	Blagnac
Golden Age Gym Festival	du 15 au 22 septembre	Pésaro (ITA)

On notera l'organisation de nombreuses manifestations, signe de la motivation et de la volonté des dirigeants de s'engager sur le terrain et de fédérer les énergies locales.

LES ACTIVITES DU PRESIDENT ET DU COMITE DIRECTEUR

Le Président Jacques Rey a assisté à de nombreuses assemblées de clubs ou de départements, congrès, compétitions, galas, remises de décoration.

Il a parcouru 19 010 kilomètres en voiture et près de 6 000 kilomètres en avion tout au long de 153 jours.

Il a aussi travaillé 96 journées avec les services du siège.

LE COMITE DIRECTEUR

Au cours de la saison, les membres du Comité Directeur se sont réunis 4 fois et le Bureau à 10 reprises.

ACTIVITES DU SIEGE

La structuration du siège s'inscrit dans la droite ligne du projet associatif.

Trois postes (...une rupture conventionnelle, une démission et un transfert) n'ont pas été remplacés.

COMMUNICATION

Plus qu'une vitrine, le site Internet du Comité régional devait utilement rassembler les acteurs et l'ensemble des actions de la nouvelle Occitanie.

Cette première saison nous a fait prendre la mesure des multiples organisations menées sur le territoire rendant leur lecture difficile voir illisible sur la plateforme.

Ainsi, nous en avons repensé l'accès comme le service :

Si les activités gymniques, le comité et les clubs y sont présentés comme à l'accoutumée, la navigation vers les informations techniques a été simplifiée via des calendriers disciplinaires où vous trouverez en lien les informations et inscriptions pour chaque date.

Le site est aussi devenu un outil : la carte interactive situe nos associations, les inscriptions sont enregistrées directement sur le site via formulaire, la zone de téléchargement met à votre disposition les documents techniques et administratifs utiles, les petites annonces sont toujours à votre service.

Nous vous donnons ainsi rendez-vous sur www.occitanie-ffgym.com et sur notre page Facebook afin d'y suivre notre actualité.

Dans un souci d'évolution continue de nos services, nous sommes à l'écoute de vos suggestions à l'usage et nous encourageons les publications pouvant faire rayonner encore et toujours la gymnastique occitane.

CONCLUSION

2017-18 aura été une saison marquante à maints égards.

Le lancement d'un projet associatif à l'horizon 2020-2024.

Le rayonnement sportif du Comité régional s'est traduit notamment par les performances des gymnastes occitans qui ont gravi soixante huit fois les marches des podiums nationaux (17 médailles d'or, 28 en argent et 23 en bronze).

C'est une performance dont nous pouvons être fiers tant elle souligne l'application et le talent des gymnastes, le professionnalisme et l'investissement des entraîneurs, la présence et le conseil des juges, le soutien et l'accompagnement des dirigeants.

C'est une performance d'autant plus remarquable, qu'elle est le fruit de l'action de vingt-six clubs différents et qu'elle couvre les huit disciplines de la FFG.

Bien évidemment aucun gymnaste à coté du podium, n'a démerité.

Nous les encourageons tous à poursuivre la pratique de leur sport favori.

Le rayonnement du Comité régional se traduit également par le classement de deux clubs dans le Top 10 des plus importants numériquement : l'Etoile Gymnique de Colomiers, 3^{ème} avec 1 251 licences et le Coquelicot Toulouse Gymnastique, 10^{ème} avec 1 000 licences.

Son éclat est aussi rehaussé par l'organisation de 59 compétitions sur le territoire.

Compliments et remerciements à tous les clubs organisateurs.

Les actions de formation de cadres et d'arbitres ont continué à répondre de façon concrète aux demandes des clubs, tout comme l'accompagnement et le soutien apporté au haut-niveau.

Au-delà des préoccupations qui demeurent quant à l'évolution des pratiques, la vitalité dont le Comité régional, ses commissions et ses membres ont fait preuve au cours de la saison, est un signe très encourageant pour l'avenir, alors que de nouveaux projets et de nouvelles perspectives se dessinent à l'horizon 2020.

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Depuis le 3 septembre 2017 les élus, les techniciens, nos salariés, l'ensemble des membres du Comité Directeur ont tout fait pour que cette saison (un peu de transition) se déroule pour le mieux et pose les « bases » d'une grande région pour ceux qui leur succéderont.

Lorsqu'on entend faire un bilan de ce qui a été fait, il faut absolument faire apparaître les points positifs mais également les manques et les échecs par rapport au projet général.

L'équipe qui a été mise aux commandes s'est évertuée à tout mettre en œuvre pour réussir.

Les résultats le prouvent et vous, dirigeants de clubs et de Comités Départementaux, en êtes les premiers acteurs : augmentation du nombre des licences 21 562 pour cette saison, soit plus 933 licences par rapport au total espéré avec le cumul des deux anciennes régions, soit + 4,52 %.

Un des meilleurs scores sur le plan national, des résultats dans toutes les disciplines sportives au-delà de nos espoirs avec 68 podiums toutes disciplines confondues, plus de 50 formations de cadres et une trentaine de stages de gymnastes, un investissement de nos responsables techniques et de nos juges à tous les niveaux, un engagement des clubs dans les organisations des compétitions régionales et nationales remarquables.

C'est à vous tous que nous le devons.

Notre Comité ne peut que constater ce travail avec la conviction d'avoir fourni toutes les armes du progrès envisagé dans notre PLAN de DEVELOPPEMENT.

A aucun moment nous n'avons ignoré notre Fédération de tutelle, au contraire, nous avons mis en œuvre une stratégie de progrès entier et complet. Notre Comité Directeur s'est réuni 4 fois, le Bureau une fois par mois soit 10 fois dont un séminaire de deux jours, la commission territoriale 2 fois, la commission des finances 3 fois, la commission régionale de labellisation 1 fois, l'Equipe Technique Régionale 3 fois et chaque comité technique a pu travailler en toute autonomie et en osmose avec le Comité Directeur et à l'écoute des Conseillers Techniques Sportifs et du Délégué Technique Général.

Nous avons également à trois reprises réuni les personnels du service régional pour faire le point, échanger sur les modifications à apporter dans les fonctionnements et la répartition des tâches de chacune et chacun sur nos deux sites administratifs !

Notre service administratif reste le noyau dur et fort de notre fonctionnement, il va falloir tout mettre en œuvre pour le conforter dans son rôle et dans ses missions.

Point faible cependant dans une démarche de projet et de progrès : le peu d'engagement des élus dans les groupes de travail malgré des relances sur l'appel à participation, du retard dans le travail de récupération des données pour les techniciens, une organisation des compétitions qu'il nous faut revoir pour la saison déjà entamée, notre management aussi doit être absolument revu...

Personne ne peut s'engager plus que ce qu'il le fait et certes l'absence de quelques uns (unes) dans les projets risque de perturber le fonctionnement des autres. Mais personne ne doit se voir reprocher ses absences du moment où elles sont justifiées. C'est pourquoi il vaut mieux se désengager que critiquer !

De grandes avancées ont été faites aussi par le Comité OCCITANIE au cours de cette saison sur la prise en compte du HAUT NIVEAU régional avec les aides financières aux clubs formateurs, aux gymnastes classés et positionnés vers le haut niveau, l'inscription de la demande d'investissement auprès du Conseil Régional dans l'achat de matériel pour l'AEROBIC, le TUMBLING et le PARKOUR et pour l'avenir le projet de mise en place d'un dispositif régional GAF de haut niveau sur la grande région accompagné d'une création de poste pour 2019 - 2020.
C'est une attente de notre comité technique GAF.

La recherche de partenariats s'est rapidement engagée durant cette année, mais il faudrait que d'autres dirigeants s'impliquent aussi pour augmenter nos forces et nos chances d'avoir plus d'aides financières.

Je tiens également à souligner que le dernier événement GYM pour TOUS et la participation de la région OCCITANIE au GOLDEN AGE à PESARO du 15 au 22 septembre 2018 a été un moment important et très fort, mais il a fait apparaître combien sur le terrain, les acteurs ont été impactés par les effets collatéraux des rapports pitoyables qui existent entre la Fédération et notre comité.

Nous n'avons pas d'énergie à perdre et de temps à passer dans l'affrontement et les règlements de comptes... plus jamais ça sinon tout va exploser.

Christian BERNARD
Secrétaire Général

ACTIVITES DES COMMISSIONS

COMMISSION ELECTORALE

A la demande du Comité régional Occitanie, en date du 13 juin 2018, la commission électorale a été sollicitée pour se réunir le 5 juillet suivant, pour assurer le dépouillement des votes par correspondance des clubs occitans sur un projet de résolution portant sur la nomination du Commissaire aux Comptes.

Les membres de la commission électorale étaient les suivants :

- Madame Maryse BINOT-BRAQUE
- Madame Michelle VILLALONGUE
- Monsieur Jean-Noël BOISSELEAU

Pour cas de force majeure, Madame Michelle VILLALONGUE, n'a pu se joindre à la commission et a pris le soin de s'excuser en amont de la réunion.

Le dépouillement des votes a été effectué et les procès-verbaux d'élection ont été signés ; il n'y a eu aucune difficulté, ni à ma connaissance, de contestation par la suite.

Je dois souligner le climat à la fois sérieux et convivial et je tiens à remercier tant ma collègue scrutatrice, Madame Maryse BINOT-BRAQUE pour son efficacité que Madame Marie DALEZAN, Secrétaire du Comité régional pour son accueil lors de notre arrivée, et aussi pour son appui quant aux modalités pratiques des votes.

Fait à Cahors, le 20 Septembre 2018.

Jean-Noël BOISSELEAU
Président de la Commission Electorale Régionale

COMMISSION LABELLISATION

Depuis l'installation du Comité Directeur Occitanie lors de l'élection du 3 septembre 2017 la commission régionale de labellisation est rentrée dans son rôle d'aide, de soutien et de suivi des clubs vers une démarche pédagogique d'enseignement de qualité pour tous les clubs.

Notre groupe est composé de cinq membres comme les statuts le précisent : Christian BERNARD responsable de cette commission, Marin BERNUSSOU, Robert DELMAS et deux salariées du Comité Marie DALEZAN et Virginie HUSSON toutes deux auditrices.

Nous sommes épaulés et secondés lors des audits par nos deux Conseillers Techniques Sportifs Anne-Marie BASSET et Yves BOQUEL, ainsi que par deux autres salariés que sont Stéphanie THERY et Francis PRUDENT auditeurs. Mais également par d'autres auditeurs tous formés et prêts à jouer leur rôle dans cette démarche : Mathilde MAROT, Dorith LEVY, Florence BATY-FERRY et Sébastien LACOMBE.

Durant cette saison notre objectif a été de mutualiser nos actions au sein de la nouvelle région gymnique et de répartir les interventions sous la houlette de Robert DELMAS référent national pour notre région au sein de la Commission Nationale de Labellisation.

Nous avons répondu aux attentes sur le renouvellement des labels engagés en BABY GYM et Certification QUALITE. Aucun renouvellement SENIOR n'était à effectuer !

Cependant un gros travail reste à fournir pour les deux années de ce mandat, puisque à ce jour aucun nouveau club de la région OCCITANIE ne s'est engagé dans la démarche de demande de labellisation !

Nous avons 56 clubs sur 90 qui possèdent un LABEL : 15 ont la certification QUALITE, 35 le label BABY GYM et 6 seulement le label SENIOR.

Chaque année un certain nombre d'associations doivent renouveler ces labels valables quatre ans.

Nous avons cette année 18 Labels BABY GYM et 5 certifications QUALITE à renouveler.

Ce fut un gros travail de suivi, d'aide aux clubs et de démarches administratives aussi bien pour les clubs d'ailleurs que pour notre commission et pour le secrétariat régional en la personne de Marie DALEZAN en charge de ces dossiers.

Un grand MERCI à tous les auditeurs qui ont effectué ce travail, et à Robert forcené convaincu de cette démarche de progrès au service de la qualité de la gymnastique qui nous a permis (surtout à moi) de faire le lien avec l'existant.

Christian BERNARD
Président de la Commission Régionale de Labellisation

COMMISSION FORMATION

La formation est un des axes majeurs du développement dans notre région.

Un grand merci à tous les formateurs bénévoles et professionnels qui nous ont permis de mener à bien toutes les actions de formation sur la saison 2017-2018.

Merci également au Comité Directeur régional qui a validé notre plan d'action, au secrétariat pour la mise en œuvre logistique et à Frédéric VENOUIL, Vice-président chargé de la formation, pour son aide sur le suivi des dossiers.

La formation des Bénévoles :

- Sur la saison 2017-2018 nous avons mis en place 32 actions de formation de cadres soit 78 jours de formation et 260 jeunes cadres formés.
- Nous avons également mis en place 35 actions de formation de juges soit 58 jours de formation et 120 juges formés sur les 7 disciplines et sur les 3 premiers niveaux.

La formation Professionnelle :

Elle sera à l'avenir une de nos préoccupations principales, cette année nous avons mis en place :

- Un Certificat de Qualification Professionnelle Animateur des Activités Gymniques mention Activités Gymniques Acrobatiques en étroite collaboration avec la Fédération et 12 candidats ont validé ce premier diplôme professionnel.
- Une Formation Professionnelle Continue intitulée « Formation aux Productions Spectaculaires », 7 candidats ont suivi cette Formation Professionnelle Continue.

Un grand merci au club de l'Association Sportive Béziers Gymnastique et Sports Acrobatiques pour son accueil et la compétence de ses intervenants.

Pour nous permettre de nous développer sur la Formation Professionnelle Continue et sur la mise en place d'un BPJEPS AAG pour la saison 2019-2020, nous avons créé un Organisme de Formation qui a été déclaré à la DIRECTE au cours de la saison 2017-2018.

Nous sommes en cours d'habilitation pour le BPJEPS auprès de la DRJSCS et nous espérons ainsi pouvoir répondre aux besoins des clubs Occitans en souffrance d'encadrement.

Pour Frédéric VENOUIL
Vice-président en charge de la Formation
Anne-Marie BASSET- CTS

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE MASCULINE

Bilan général :

Malgré tous les changements des programmes compétitifs, de la nouvelle région, de retard dans l'organisation de cette nouvelle région Occitanie, nous pouvons tirer un bilan positif de cette saison au vu de la qualité des résultats des garçons. Nous avons en effet, répondu à la demande nationale concernant la formation des jeunes gymnastes vers la performance et/ou le haut-niveau, grâce aux stages et à la dynamique positive des entraîneurs concernés.

Bien entendu, comme depuis un certain temps, nous ne pouvons compter que sur les mêmes !

Malheureusement, au détriment de jeunes talents coincés par leur club et/ou entraîneur.

Appelons « *un chat, un chat* » certains clubs ne jouent pas le jeu.

Des choses ont été mises en place au niveau du jugement et de la formation de cadres avec les Masters Class, qui ont très bien fonctionné dans le contenu et l'esprit de progresser. Malheureusement, peu de personnes ont participé. A croire que tout le monde sait tout !

Au niveau des compétitions, l'organisation a été correcte. A noter que les inter-départements n'ont servi à rien. Qu'en sera-t-il la saison prochaine ? En attente de la réponse de la Fédération.

Secteur Jeunesse GAM :

- 21 jours de stage avec un collectif de 15 et 19 gymnastes (podiums nationaux, qualifications en Elite) représentant 4 clubs. Actions mises en place suivant les directives nationales dans le cadre du Dispositif Régional d'Accès pour les 2 clubs formateurs masculins (Blagnac et Lattes-Maurin, qui lui, perdra son label en fin de saison).
- 2 jours de regroupement interdépartemental : 1 à Rodez et 1 à Tarbes. 1 regroupement à Nîmes annulé faute de participants. Objectif : créer une animation gymnique pour les garçons de niveau intermédiaire, inciter les clubs à se rencontrer, orienter le travail physique et technique des jeunes entraîneurs.

Secteur jugement :

- 5 journées Atelier Jugement ouvertes à tout le monde avec comme support, les stages régionaux et interdépartementaux, à Carcassonne, Villefranche-de-Rouergue, Pamiers, Rodez et Maurin.
- 4 jours de formation pour 8 candidats N1 et 10 candidats N2 avec 100% de réussite.
- 1 formation personnalisée à distance pour un candidat N3 reçu (examen sur la zone SE).

Secteur formation :

- 2 actions de formation ouvertes à tous, avec comme support les stages régionaux dans le cadre du Dispositif Régional d'Accès. Peu de participants, malgré un bon support de formation !
- 100% de réussite au diplôme d'Animateur soit 7 réussites.

Résultats compétitifs nationaux :

- Individuels : 3 podiums. 20 participants aux finales nationales, 4 participants à la revue d'effectif nationale, 3 participants aux championnats de France Elite.
- Equipes : 3 podiums. 13 équipes dont 4 en Trophée Fédéral, 3 en Nat B et 6 en Nat 6.

Remarque : il n'existe plus qu'une équipe en Nat A 12 ans et + dans la région !

Nous ne savons pas garder les gymnastes d'un certain niveau.

Pour finir, la saison a été satisfaisante pour le secteur GAM, avec une bonne dynamique au sein de l'encadrement et des gymnastes.

A noter encore, et comme depuis un certains temps, le manque d'effectifs masculins (gymnastes, clubs, entraîneurs). Ceci explique l'inutilité des compétitions interdépartementales.

La commande nationale devient de plus en plus rigoureuse et intéressante. Nous allons la suivre, et espérer en tirer profit afin d'avoir encore plus de résultats. Du côté de l'animation régionale, des propositions sont faites avec pour objectif d'aider le secteur masculin à progresser et augmenter ainsi l'effectif de gymnastes au sein de nombre région.

Christophe BOULESTREAU
Représentant Technique Régional Gymnastique Artistique Masculine

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE

Secteur compétitif :

Le secteur de la Gymnastique Artistique Féminine se porte très bien.

Félicitations aux entraîneurs, aux clubs et aux gymnastes pour les résultats obtenus sur la saison 2017-2018 dont voici un petit résumé :

Championnat de France à Auxerre les 4 et 5 mai :

29 gymnastes occitanes qualifiées à ce championnat de France, issues de 12 clubs.

A souligner les performances de :

Charline LAURENT du Salto Albigeois qui obtient le titre de Vice-championne de France en Nationale B 15 ans,

Emma LAMBERT de la Salle Vincent Ferrari de Sète qui obtient le titre de Vice-championne de France dans la catégorie Nationale 11 ans,

Deva ARBO de l'EG Colomiers qui obtient la médaille de bronze en Nationale 13 ans,

Clémence BEHIER de l'EG Colomiers qui se qualifie en finale au sol,

Mey-Line ANTON de l'EG Colomiers qui clôture cette compétition avec un titre de Vice-championne de France au sol.

Championnat de France Elite à Caen les 19 et 20 mai :

Participation de 3 Avenirs première année, 3 Avenirs seconde année et 2 Espoirs - soit 8 gymnastes occitanes sur ce championnat de France Elite, issues de 5 clubs.

Trophée Fédéral à Châlons en Champagne les 25, 26 et 27 mai :

Participation de 15 équipes issues de 12 clubs.

A souligner le titre de Championne de France obtenu par l'équipe TF 2 10/13 ans de Carcassonne Olympique (Mesdames ESCAX – ANGONIN – CAPESTAN – ALIBAUD – VIBES).

Championnat de France par équipes à Villefranche sur Saône et Arnas du 30 mai au 3 juin :

7 équipes occitanes qualifiées issues de 6 clubs.

A souligner :

Le titre de Championne de France de l'équipe NAT 6 12 ans et plus d'Auzeville Castanet (Mesdames MOIGNIER - CHEOUX-DAMAS - GUIBAL - TAVERNIER – SAUVERE),

Le titre de Vice-championne de France de l'équipe NAT 2 12 ans et plus de l'EG Colomiers (Mesdames MASSE - LENS - ARBO - ANTON – BEHIER) et leur montée en DN1.

Championnat de France à Poitiers du 8 au 10 juin :

13 équipes qualifiées issues de 10 clubs.

A souligner :

Le titre de Vice-championne de France de l'équipe NAT 2 10/13 ans de Gym Flip Beaucaire (Mesdames MASSANA BARCELO - LLOPIS UNARES - SOLA HERNANDEZ - BLANCO TEVAR - JUNYENT NAVARRO),

Le titre de Vice-championne de France de l'équipe NAT 4 10/13 ans de la Salle Vincent Ferrari de Sète (Mesdames LAMBERT - LACROIX - RANDRIAKOTO - DOSKOCZ – IZAAC).

Secteur Jeunesse – Dispositif Régional d'Accès :

9 stages au total qui ont permis d'identifier des talents et de mettre en place un plan d'actions cohérent pour la saison prochaine. 2 gymnastes entrent au pôle France Marseille, Samira-Zaïa ABDOULAYE de l'EG Colomiers et Zoé GALLARDO du Salto Albigeois et 2 gymnastes sont maintenues sur le pôle France Lola LAURENT de Béziers et Livane MASSE de l'EG Colomiers.

Pour Vanessa CEZAC

Représentante Technique Régionale Gymnastique Artistique Féminine

Anne-Marie BASSET-CTS

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Les Individuels :

Pour les individuelles à finalité nationale, nous avons eu 255 gymnastes sélectionnées au championnat régional, 73 gymnastes ont accédé à la finale nationale de Besançon soit plus de 28% de l'effectif.

5 podiums au championnat de FRANCE !

Pour les individuelles à finalité régionale, ce sont 70 individuelles régionales que nous avons eues cette année.

Parmi ces programmes, nous avons eu 9 poussines individuelles, cette catégorie permet de préparer les gymnastes à de l'individuel souvent à finalité nationale. Nous avons de belles gymnastes qui arrivent. Enfin, dans la catégorie Elite, les Avenirs, nous avons 3 gymnastes de 2007 (2ème année) et 1 gymnaste de 2008 qui a terminé 4ème !

Les Ensembles :

Sur le secteur performance, sur 36 équipes engagées, 22 ensembles ont accédé à la finale nationale de Chambéry. Soit 61% des engagées.

2 podiums au championnat de FRANCE !

Sur le secteur Fédéral, sur 107 équipes engagées, 40 ensembles ont accédé à la finale nationale de Nantes. Soit 37% des engagées.

5 podiums au championnat de FRANCE !

Sur les programmes Régionaux, nous avons eu la chance d'avoir 75 équipes régionales dont 4 ensembles Poussines, niveau National et 4 ensembles Poussines, niveau Fédéral.

Les Coupes Formation :

Les CF2-3

Cette saison nous avons eu 16 clubs engagés en CF2 et 27 clubs en CF3 dont 2 nouveaux, Lourdes et Pollestres. Ce sont des compétitions Interdépartementales. Nous avons eu 97% des CF2 et 64% des CF3.

Les CF4

La CF4 s'est déroulée, cette année encore, sur 2 étapes régionales (tests physiques en avril et tests techniques en mai). Nous avons eu cette année 24 gymnastes. 3 ont eu le ruban Doré, 11 le ruban Argenté, 8 le ruban Jaune et 2 le ruban Rose.

Le Haut Niveau :

6 gymnastes ont concouru avec le Pôle Espoir GR de Montpellier.

2 Espoirs : Justine LAVIT et Mélyana FRADJ, 5 Juniors : Lily RAMONATXO, Maëlle MILLET, Ambre RAZAT, Stella PIKHULYA et Ilona AUVARO et 1 en Sénior, Sofiiia USTYMOVA. Les gymnastes ont participé à de nombreux tournois internationaux cette année encore ; pour la plupart elles ont atteint les objectifs fixés. La saison prochaine sera décisive pour certaines.

Lily a été Championne de France Elite parmi les 2005 et Sofiiia a décroché le bronze dans la catégorie phare en Sénior.

Regroupements :

Cette année encore nous avons eu plusieurs regroupements ; 8 stages au total interdépartementaux et 5 stages occitans.

Ces stages sont riches et porteurs, ils seront reconduits l'an prochain.

Formation des Cadres :

Pour cette promotion, 10 stagiaires étaient inscrites, représentant 4 Clubs de la Région Occitanie : toutes les stagiaires valident leur diplôme d'Animateur Fédéral GR !

Formation des Juges :

Cette année un recyclage ainsi que la formation juge N2 ont été réalisés.
L'Occitanie compte 9 nouveaux juges N2, soit 75% des inscrits.

Compétitions :

C'est donc 9 compétitions que nous avons orchestrées (4 interdépartementales et 3 régionales).
Les clubs retenus cette année étaient, dans l'ordre ; en individuel, GRS ODOS, GR GRANDE MOTTE puis C. TOULOUSE GYM et en ensemble, R.C.C FOIX MONTGAILHARD, MONTPELLIER 3M GRS puis AG PRADES CONFLENT et GR NIMES METROPOLE.

La collaboration entre les clubs et l'équipe technique s'est très bien passée, nous avons eu de belles compétitions.

Un nouveau code, une nouvelle région, une nouvelle équipe beaucoup de paramètres qui auraient pu mettre en difficulté les organisations mais c'est avec fierté que nous pouvons partir en vacances et reprendre la saison prochaine sereinement.

Sur le plan de l'équipe, celle-ci a principalement échangé par mails et s'est réunie avant chaque grande Région. L'équipe technique œuvre dans un réel sens du partage, du bien vivre ensemble, de la cohésion et de la bonne humeur !

Sur le plan des clubs, ceux-ci ont été compréhensifs, à l'écoute, ouverts et ont soutenu l'équipe technique.

Le passé de chacun est resté derrière et c'est ensemble que nous construisons la GR de demain.

Delphine SIMONNOT
Représentante Technique Régionale Gymnastique Rythmique

TRAMPOLINE & TUMBLING

Au regard des résultats sportifs, nous pouvons afficher notre satisfaction et dire que la saison 2017-2018 est un bon cru (normal en cette période de vendanges).

Cependant elle ne se résume pas et ne se mesure pas uniquement aux performances de nos athlètes. C'est un indicateur du travail effectué par les cadres des clubs, mais aussi par les actions proposées par l'équipe technique.

En effet, plus de 20 actions ont été menées pour initier, former, évaluer et perfectionner nos athlètes et nos cadres.

Jugement :

* Trampoline : La formation des nouveaux juges N1 et N2 ainsi que le recyclage ont été effectués par Mathilde BARREY. Concernant les N3, ces actions, bien qu'elles aient eu lieu sur notre territoire, dépendent de l'INF FFG.

Bonne nouvelle, dès la saison prochaine toutes ses actions redeviennent les prérogatives de notre région.

*Tumbling : Formation et recyclage des juges N1 et N2 sous l'égide de l'INF FFG.

Formation des Cadres :

Trampoline : Actions menées dans la formation commune pour les niveaux initiateurs.

Perfectionnement des cadres :

Formation continue lors des regroupements pour les fédéraux et nationaux.

Intervention d'un cadre national (Julie PERRETEN) lors des journées sur le programme PNE pour les athlètes.

Tumbling : Aucune action menée cette saison. Le cadre des formations n'inclut pas la discipline. Elle est commune aux autres formats.

Formation des Athlètes :

Trampoline : Regroupements des collectifs performances (Jeunesse, Fédéraux, Nationaux et Elites). Mise en place d'un stage spécifique PAS (Jeunesse) avec intervention de Julie PERRETEN, entraîneur national.

Tumbling : Action annulée - pas ou peu de clubs correspondant au projet initial vers la performance.

Compétitions :

Un grand merci aux clubs qui ont organisé les sélectives de nos disciplines parfois dans l'urgence : le Gym Club Ruthénois, le Stade Castrais, la Clochette l'Isloise.

Mention particulière pour la Clochette l'Isloise qui, ne possédant pas de disciplines acrobatiques, a organisé, la finale régionale des catégories fédérales en tumbling et en gymnastique acrobatique.

En conclusion :

Nous sommes conscients que tout n'est pas parfait, mais comme disait Gandhi : « *Tout ce que tu feras sera dérisoire, mais il est essentiel de le faire* ».

Ainsi, nous nous attacherons à être encore plus pertinents dans nos actions et être encore plus à votre écoute. L'équipe technique est passionnée, motivée et investie dans ses missions.

Aussi, nous devons saluer l'implication des cadres des différents clubs dans les actions proposées.

Nous félicitons tous les athlètes, quel que soit leur niveau, pour leur abnégation dans la performance. Nous remercions les présidents et leurs bénévoles pour leur gentillesse et leur accueil dans les organisations compétitives. Alors bravo à tous pour cette saison riche en émotions et pleine d'espoir pour les prochaines échéances au seuil de cette nouvelle saison. Encore merci à tous.

Paul MARTINEZ,
Représentant Technique Régional Trampoline – Tumbling

GYMNASTIQUE ACROBATIQUE

Compétitions :

Première compétition régionale le 3 et 4 février 2018 à Rodez :

5 clubs représentaient la région Occitanie : Albi, Briatexte, L'Isle Jourdain, Toulouse et St Sulpice.
Sur ce week-end au total 43 formations.

Finale régionale le 8 avril 2008 à l'Isle Jourdain :

4 clubs étaient présents, Albi n'a pas pu venir à cette compétition.

Au total 29 formations.

Trophée Fédéral à Niort seul le club de l'Isle Jourdain participait avec 3 formations dont le quatuor Fédéral B TC termine sur la 3ème marche du podium.

Niveau National A et B :

Sélective 1 - le 10 et 11 février 2018 aux Ponts De Cé :

Les clubs de Briatexte, Toulouse et St Sulpice ont participé à cette compétition.

14 formations.

Sélective 2 - le 17 et 18 mars à Fareins :

17 formations.

Sélective 3 - le 31 mars et 1er avril à St Sulpice :

17 formations.

Championnat de France le 1 et 2 juin 2018 à Calais :

Briatexte, Toulouse et St Sulpice ont participé.

4 médailles : 1 en or, 1 en argent et 2 en bronze !

Pour la saison 2018-2019 pour les catégories Fédérales :

L'Occitanie doit organiser une compétition régionale en janvier ou février ainsi que la finale régionale au mois d'avril.

Trophée fédéral fixé les 14.15.16 juin.

Pour les catégories Nationales :

Sélective 1 - 26.27 janvier en Nouvelle Aquitaine,

Sélective 2 - 16.17 mars en Bretagne,

Sélective 3 - 13.14 avril en PACA,

Masters les 3.4 mai,

Championnat de France le 31 mai et 1er juin.

Formations des Cadres/Juges/Gymnastes :

Stages de gymnastes :

Un regroupement a lieu en janvier 2018, une journée à Toulouse et une journée à Briatexte.

Un intervenant extérieur a encadré ce stage.

Un regroupement est prévu sur la saison 2018-2019.

Formation des juges sur deux week-ends :

3 Candidates en niveau 1,

2 Candidates en niveau 2 (Clubs de Toulouse et Albi),

Une formation juge 1 et 2 sera proposée sur la saison 2018-2019.

Formation de cadres :

5 candidates d'Albi et 1 candidate de Toulouse.

Une formation de cadre sera proposée sur l'année 2018-2019 en fonction de la demande.

Christine ANDREU

Représentante Technique Régionale Gymnastique Acrobatique

GYMNASTIQUE AEROBIC

Formations :

A) Gymnastes : 3 stages régionaux ont été organisés cette saison.

Stage	Lieu	Date	Public	Contenu
1	CREPS Toulouse	27.28.29 Octobre 2017	Gym engagés en compétition à finalité nationale. Présents : ASEAT / GCR	Préparation Physique
2	Montpellier	16.17 Décembre 2017	Gym engagés en compétition à finalité nationale. Présents : ASEAT / Montpellier	Porters /collaborations Eléments techniques
3	COSEC Rangueil	3.4 Mars 2018	Gym engagés en compétition à finalité nationale. Présents : ASEAT / GCR	Contrôle et Optimisation des routines

B) Cadres : Le premier stage régional au Cosec de Toulouse-Rangueil a servi de support pour l'accueil du module spécifique Animateur : 2 nouveaux cadres ont été formés et validés.

Résultats Compétitions :

A) Au plan national :

Club	Compétition	Catégorie	Lieu Date	Classement
ASEAT	Championnat de France et Trophées	Trio Elite	Clermont Ferrand 11-13 mai	1
ASEAT	Championnat de France et Trophées	Trio National A 12.14 ans	Clermont Ferrand 11-13 mai	1
Montpellier Castelnau le Lez Gym	Championnat de France et Trophées	Groupe HILO	Clermont Ferrand 11-13 mai	1
ASEAT	Championnat de France et Trophées	National A 10.11 ans	Clermont Ferrand 11-13 mai	2 Lucile LEONARD
ASEAT	Championnat de France et Trophées	National A 12.14 ans	Clermont Ferrand 11-13 mai	2 Marine SARLAT
ASEAT	Championnat de France et Trophées	Groupe National A 10.14 ans	Clermont Ferrand 11-13 mai	2
Montpellier Castelnau le Lez Gym	Championnat de France et Trophées	Trio National A 15 ans et +	Clermont Ferrand 11-13 mai	2
ASEAT	Championnat de France et Trophées	Elite	Clermont Ferrand 11-13 mai	3 Lucie LESTRUHAUT
Montpellier Castelnau le Lez Gym	Championnat de France et Trophées	Groupe National B 12.14 ans	Clermont Ferrand 11-13 mai	3
ASEAT	Festi Aéro	Nat A Solo F 12.14 ans	Arques 21.22 avril	2 Camille TESSIER

B) Au plan international :

4 gymnastes du Dispositif Régional d'Accès Occitanie ont participé aux différentes échéances internationales :

- Etape de coupe du Monde/Canthenede (Portugal) : Trio classé 2ème.
- Open international Canthenede (Portugal) : Finaliste 8ème en Trio Junior/ 8ème en groupe Junior.
- Compétition Mondiale par Groupe d'Age : 11ème en Trio, Finaliste et 8ème en groupe Junior.
- Championnat du Monde Senior : 10ème en Trio et Finaliste et 8ème en Groupe (qualifié pour les Jeux Européens de Minsk 2019).

Magali HACHE
Représentante Technique Régionale Gymnastique Aérobie

TEAM GYM

Compétitions :

11 clubs se sont engagés la saison passée dans cette discipline, 7 en filière Fédérale, 1 en filière Fédérale et Performance, 2 en filière Performance.

Il est à noter que la région ne compte pas encore d'équipe engagée en catégorie Passion, échelon le plus haut avant la filière Elite à finalité européenne.

Nous espérons pallier rapidement à ce manque.

3 compétitions ont été organisées sur la saison : Interdépartementale, régionale et finalité nationale. Le nombre d'équipes Team Gym, encore peu élevé sur le territoire occitan (19, toutes catégories confondues), nous a poussé à organiser la première sélective autour d'une même compétition, en réalisant deux classements distincts pour l'inter-département Est et l'inter-département Ouest.

En finalité nationale, deux podiums sont à noter : une seconde place en Découverte Féminine et une 3ème place en catégorie Découverte mixte, tous deux sur des Finales Top 7 (meilleures équipes de chaque région).

Formations :

Au niveau des formations, une session de préformation au jugement, organisée à l'échelon régional, a permis la validation par la quasi-totalité des candidats des niveaux 1 et 2 de Juge Team Gym : 10 N1, 4 N2 et 1 ajourné.

La région compte actuellement deux juges N3 et 1 N4, chiffre que nous espérons augmenter afin de faciliter la gestion du jury lors des rencontres compétitives, ce à toutes les étapes.

Un regroupement régional organisé en vue de la préparation des gymnastes et des coaches au Festigym s'est tenu lors des vacances de Pâques, 55 gymnastes étaient présents, accompagnés de leurs entraîneurs.

Il existe une forte demande de formation et d'informations autour de la composition de la chorégraphie au sol, nous orienterons nos futurs regroupements en ce sens.

Noëlline MOLLET
Représentante Technique Régionale Team Gym

GYMNASTIQUE POUR TOUS

La Gym Pour Tous est un secteur en perpétuelle transformation.

Son champ d'expertise est large puisqu'il va de la Baby-Gym à la Gym Santé Senior en passant par le Parkour.

Cette saison nous avons mis en place la formation Animateur Fédéral Baby-Gym, 16 candidats ont validé la formation.

Nous avons également mené un projet commun sur le public Senior : la participation au Golden Age de Pesaro en septembre 2018.

La collaboration entre les différents clubs a été excellente, mise en place d'un thème commun à toute l'Occitanie et de moments communs dans la chorégraphie.

La délégation occitane composée de 63 personnes est partie à Pesaro avec un soutien logistique et financier du Comité Régional.

Ils ont été ravis de vivre ensemble ce fabuleux événement Européen.

Un grand merci à tous.

Pour Nathalie CASTELNAUD
Représentante Technique Régionale Gym Pour Tous
Anne-Marie BASSET- CTS

MOREREAU



AUDIT

MOREREAU AUDIT S.A.S.

Inscrite sur la liste Nationale des Commissaires aux Comptes
rattachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Toulouse

COMITE REGIONALE OCCITANIE DE GYMNASTIQUE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31.08.2018

Aux Membres,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association COMITE REGIONAL OCCITANIE DE GYMNASTIQUE, relatifs à l'exercice clos le 31.08.2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 05.07.2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Siège social : 10, Rue Reyer - 31200 TOULOUSE
Capital : 12 500 € - R.C.S. Toulouse 512 097 544
Tél : 05.61.13.84.66 – Télécopie : 05.61.13.40.29 – E-mail : rm.audit@morereau.fr

III – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Principes comptables :

- Les dispositions du règlement 99-01 du 16.02.1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations ont été respectées.
- Les subventions octroyées ont été correctement rattachées à l'exercice.

- Estimations importantes :

- Les subventions à recevoir correspondent à la part des subventions affectée à l'exercice et dont la notification a été officialisée après la clôture.
- Les factures à recevoir en provenance de tiers sont bien appréhendées.

- Présentation d'ensemble :

- L'évaluation des contributions volontaires en nature est servie tant au niveau des produits que des charges.

IV – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V – INFORMATIONS RESULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.


Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à TOULOUSE, le 30.10.2018

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES



MOREREAU AUDIT S.A.S.
Le Président Robert MOREREAU



MOREREAU AUDIT S.A.S.

Inscrite sur la liste Nationale des Commissaires aux Comptes
rattachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Toulouse

COMITE REGIONAL OCCITANIE DE GYMNASTIQUE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31.08.2018

Aux membres,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

Fait à TOULOUSE, le 30.10.2018

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

MOREREAU AUDIT S.A.S.
Le Président Robert MOREREAU

Siège social : 10, Rue Reyer - 31200 TOULOUSE
Capital : 12 500 € - R.C.S. Toulouse 512 097 544
Tél : 05.61.13.84.66 – Télécopie : 05.61.13.40.29 – E-mail : rm.audit@morereau.fr



PRESENTATION SYNTHETIQUE DES COMPTES

Les présents comptes retracent les différentes activités du Comité régional au cours de la saison 2017-18. Ils se soldent par un montant de produits de 1 274 981€ et un montant de charges de 1 272 297€, soit un résultat global excédentaire de 2 684€.

Cet exercice comptable a été marqué par la fusion des bilans de chaque Comité régional imposant une profonde réorganisation comptable.

Des décisions majeures ont été prises par les instances dirigeantes au cours de l'année. Leur impact budgétaire est significatif dans l'immédiat pour certaines ou, visible à court terme pour d'autres.

Notamment :

- Les conséquences budgétaires du départ de trois salariés des sièges. Compte tenu de l'accompagnement financier dont ils ont fait l'objet la masse salariale des prochains exercices sera réduite.
- Les démarches et négociations de conventions de partenariats commerciaux aboutissent, à ce jour, à un montant total de 57 940€ (dont 12 000€ en nature). En fonction de leur date de signature, ces sommes seront comptabilisées au prorata du temps pour chaque exercice. 5 940€ effectivement encaissés et 13 500€ en produits constatés d'avance en 2017-18 ; 38 500€ ont été signés postérieurement à la clôture des comptes au 31 août 2018.
- Un effort particulièrement important en faveur des gymnastes classés Haut Niveau, (19 600€), de 8 clubs formateurs (8 000€), du pôle GR Espoir FFG (9 000€ de subvention et prise en compte de 28 000€ de salaire), des deux clubs du Dispositif Régional d'Accès au haut niveau de Sète et de Colomiers (8 000€). Ces dispositifs ont bénéficié de l'utilisation de la provision pour objet sportif constituée les années précédentes.
- Les subventions obtenues du CNDS et du Conseil régional au titre de l'année 2018 sont relativement conséquentes, elles représentent 6% du total des produits.
- La FFG a avalisé le projet occitan présenté en avril 2018 au titre du Contrat d'Objectif Territorial en lui attribuant une somme de 70 000€ à répartir sur trois ans à raison de 13 777€ sur l'exercice 2017-18, puis 20 667€ pour 2018-19, 26 000€ en 2019-20 et enfin 9 556€ pour 2020-21.
- Ajustement de la provision pour indemnité de fin de carrière portée à 19 500 euros. L'exercice 2017-18, compte tenu de deux salariés supplémentaires, supporte une provision de 7 000€.

ETATS FINANCIERS DU COMITE

BILAN AU 31 AOUT 2018.

	2017-18	2016-17*		2017-18	2016-17*
ACTIF			PASSIF		
immobilisé	2 370	6 900	fonds associatifs	262 511	263 314
circulant	555 047	491 524	provisions et fonds dédiés	19 500	66 500
			dettes	275 407	168 610
TOTAUX	557 417	498 424	TOTAUX	557 417	498 424

* Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées

ACTIF

La variation de l'actif immobilisé, en l'absence d'investissement, résulte pour l'essentiel de l'amortissement des dites immobilisations.

L'actif circulant est principalement lié à la trésorerie (382 010€).

PASSIF

Les fonds associatifs incluent les résultats des trois comités constatés lors de l'exercice précédent.

Les provisions et fonds dédiés reprennent la provision pour fin de carrière.

Les dettes sont liées aux créances de tiers sur le Comité régional honorées après le 31 août 2018.

COMPTE DE RESULTAT 2017-18

Le tableau ci-après présente la vision de l'activité d'ensemble du Comité Régional Occitanie.

	2017-18	2016-17*
produits d'exploitation	1 269 905	1 152 813
charges d'exploitation	1 271 970	1 156 763
résultat d'exploitation	-2 065	-3 950
produits financiers	3 636	3 272
charges financières	0	0
résultat financier	3 636	3 272
produits exceptionnels	1 440	7 494
charges exceptionnelles	0	92
résultat exceptionnel	1 440	7 402
taxes	-327	-285
résultat	2 684	6 439

* Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées

On observera une évolution de plus de 10% des produits d'exploitation alors même que les tarifs des cotisations régionales des clubs ont globalement baissé.

D'un même pourcentage les charges d'exploitation ont varié.

En conclusion, on pourrait se féliciter - pour un premier exercice incertain du fait de la fusion de deux anciens comités régionaux - non seulement d'un bilan en équilibre, mais encore et surtout d'une perspective financière propice à la mise en œuvre de nouvelles actions en faveur des clubs de leurs cadres et de leurs gymnastes.

BUDGETS

Le budget prévisionnel 2018-19 s'inscrit dans la dynamique de la fusion des anciens comités régionaux.

Il s'appuie ou bénéficie de six mesures importantes :

- 1- l'augmentation du nombre de licenciés,
- 2- le développement de conventions de partenariats commerciaux,
- 3- les subventions du CNDS et du Conseil Régional,
- 4- le soutien de la FFG pour le Contrat d'Objectif Territorial 2018-20,
- 5- la réduction de la masse salariale,
- 6- les dépenses générales maîtrisées.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2018 12			Exercice N-1 1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	743.68	743.68				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	89 525.94	89 525.97	0.03		0.03	
	Autres immobilisations corporelles	42 706.94	40 336.55	2 370.39		2 370.39	
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total I	132 976.56	130 606.20	2 370.36		2 370.36		
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 714.93		1 714.93		1 714.93	
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	62 486.70		62 486.70		62 486.70	
	Autres créances	95 725.00		95 725.00		95 725.00	
Valeurs mobilières de placement	59 060.98		59 060.98		59 060.98		
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	332 949.18		332 949.18		332 949.18		
Charges constatées d'avance (3)	28 985.27		28 985.27		28 985.27		
Total III	580 922.06		580 922.06		580 922.06		
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	713 898.62	130 606.20	583 292.42		583 292.42		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

En Euros.

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2018 12	Exercice N-1 1	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	39 739.50		39 739.50	
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	78 434.14		78 434.14	
	Report à nouveau	141 652.99		141 652.99	
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	2 684.01		2 684.01	
	Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
Total I	262 510.64		262 510.64		
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	19 500.00		19 500.00	
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
Fonds dédiés sur autres ressources					
Total III	19 500.00		19 500.00		
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	156 395.09		156 395.09	
	Dettes fiscales et sociales	31 349.19		31 349.19	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	16 906.00		16 906.00	
Instruments de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	96 631.50		96 631.50	
	Total IV	301 281.78		301 281.78	
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		583 292.42		583 292.42	

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

204 650.28

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

En Euros.

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/08/2018 12	1	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	7 819.80		7 819.80	
Production vendue de Biens et Services	80 730.70		80 730.70	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	95 394.00		95 394.00	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	73 763.28		73 763.28	
Collectes				
Cotisations	931 580.24		931 580.24	
Autres produits	80 617.00		80 617.00	
Total I	1 269 905.02		1 269 905.02	
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	13 530.40		13 530.40	
Variation de stock (marchandises)	1 714.93		1 714.93	
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	277 926.71		277 926.71	
Impôts, taxes et versements assimilés	4 523.00		4 523.00	
Salaires et traitements	213 250.27		213 250.27	
Charges sociales	84 328.49		84 328.49	
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 454.77		4 454.77	
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions	7 000.00		7 000.00	
Subventions accordées par l'association	51 592.00		51 592.00	
Autres charges (2)	617 079.31		617 079.31	
Total II	1 271 970.02		1 271 970.02	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	2 065.00		2 065.00	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

En Euros.

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2018	12		1	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés			3 636.01		3 636.01	
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V			3 636.01		3 636.01	
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)			3 636.01		3 636.01	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 571.01		1 571.01	
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1 440.00		1 440.00	
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII			1 440.00		1 440.00	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)			1 440.00		1 440.00	
Impôts sur les bénéfices (IX)			327.00		327.00	
Total des produits (I+III+V+VII)			1 274 981.03		1 274 981.03	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)			1 272 297.02		1 272 297.02	
Solde intermédiaire			2 684.01		2 684.01	
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS			2 684.01		2 684.01	

En Euros.

COMITE REGIONAL OCCITANIE DE GYMNASTIQUE

BUDGET PREVISIONNEL 2018/2019 (En euros)

		PREVISIONNEL 2018/2019
Inscriptions et animations		
	AFFILIATIONS (part régionale)	9 000,00
	COTISATIONS LICENCES PART FEDERALE	493 400,00
	COTISATIONS LICENCES PART REGIONALE	337 000,00
	COTISATIONS CLUBS (affiliations part fédérale)	14 400,00
	COTISATIONS FFG ASSURANCES	79 800,00
	COTISATIONS LICENCES PART DEPARTEMENT (PM)	
	FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	3 000,00
	STAGES	19 000,00
	FORMATION DE CADRES ET JUGES	59 000,00
	VENTES DIVERSES	7 500,00
	ENGAGEMENTS COMPETITIONS	71 000,00
	Sous Total	1 093 100,00
Subventions d'exploitation		
	CNDS	32 000,00
	CONSEIL REGIONAL	60 000,00
	FFG COT	20 667,00
	DIVERS	5 000,00
	Sous Total	117 667,00
Reprises sur provisions et transfert de charges		
	TRANSFERT CH. D'EXPLOITATION	24 000,00
	Sous Total	24 000,00
Autres produits		
	PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE	7 000,00
	PARTENARIAT	26 000,00
	Sous Total	33 000,00
Total des produits		1 267 767,00
Achats		
	COTISATIONS FFG AFFILIATIONS	14 400,00
	COTISATIONS FFG LICENCES	493 400,00
	COTISATIONS FFG ASSURANCES	79 800,00
	COTISATIONS DEPARTEMENTS LICENCES (PM)	
	DIVERS	3 000,00
	Sous Total	590 600,00
Autres achats et charges externes		
	EQUIPEMENT SIEGE	2 100,00
	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 700,00
	RECOMPENSES MEDAILLES	4 600,00
	MATERIEL SPORTIF	40,00
	LOCATIONS DIVERSES	30 000,00
	ENTRETIEN ET REPARATION	7 500,00
	PRIMES D'ASSURANCE	3 300,00
	DOCUMENTATION GENERALE	900,00
	HONORAIRES	10 000,00
	PERSONNEL EXTERIEUR	1 200,00
	ANNONCES PUBLICITE	2 500,00
	CADEAUX	1 000,00
	DEPLACEMENTS MISSIONS RECEPTIONS ADMINISTRATIFS	47 000,00
	DEPLACEMENTS MISSIONS RECEPTIONS EN COMPETITION	66 000,00
	STAGES GYMNASTES	40 000,00
	DEPLACEMENTS MISSIONS RECEPTIONS EN FORMATIONS	37 000,00
	DEPLACEMENTS MISSIONS ET RECEPTIONS REUNIONS CT ET ETR	8 000,00
	FRAIS POSTAUX	3 800,00
	TELEPHONE	6 000,00
	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	750,00

	COTISATIONS DIVERSES	410,00
	REMBOURSEMENTS FRAIS FORFAIT	0,00
	Sous Total	274 800,00
Impôts, taxes et versements assimilés		
	PARTICIPATION EMPLOYEUR FORM CONTINUE	5 300,00
	IMPOTS SOCIETE SUR PRODUITS FINANCIERS	
	Sous Total	5 300,00
Salaires		
	SALAIRES	160 000,00
	PRIMES ET GRATIFICATION	5 000,00
	PROVISION CONGES PAYES	1 400,00
	Sous Total	166 400,00
Charges sociales		
	CHARGES SOCIALES	69 000,00
	CHARGES SUR CONGES PAYES	640,00
	AUTRES CHARGES, TICKETS RESTAURANT, MEDECINE	4 700,00
	Sous Total	74 340,00
Autres charges		
	SACEM	17 500,00
	POLE GR	16 000,00
	PROJETS SPORTIFS	35 000,00
	PROJETS ASSOCIATIFS	6 117,00
	CHARGES DIVERSES	2 000,00
	CONVENTION D'OBJECTIF TERRITORIAL	74 000,00
	AIDE CLUBS MEDECINS SUR COMPETITIONS	5 700,00
	Sous Total	156 317,00
Total charges d'exploitation		1 267 757,00
RESULTAT D'EXPLOITATION		10,00
Produits financiers		
	REVENUS VAL.MOB.PLACEM	3 000,00
	Sous Total	3 000,00
RESULTAT COURANT		3 010,00
Produits exceptionnels		
	Sous Total	0,00
Amortissements et provisions		
Amortissements et provisions		
	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	2 010,00
	DOTATION PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 000,00
	Sous Total	3 010,00
Total des produits		1 270 767,00
Total des charges		1 270 767,00

PROJETS DE RESOLUTIONS

Résolution N°1 :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes clos le 31 août 2018, du rapport de gestion du Comité Directeur et du rapport du Commissaire aux Comptes, les approuve dans toutes leurs dispositions, et donne quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat.

Résolution N°2 :

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.612 – 5 du code du commerce, prend acte qu'il n'en existe pas.

Résolution N°3 :

L'Assemblée Générale décide d'affecter l'excédent de 26747 euros de l'exercice clos au 31 août 2017 du Comité Midi-Pyrénées de Gymnastique, en report à nouveau.

Résolution N°4 :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le déficit de 23156 euros de l'exercice clos au 31 août 2017 du Comité Languedoc Roussillon de Gymnastique, en report à nouveau.

Résolution N°5 :

L'Assemblée Générale décide d'affecter l'excédent de 2684 euros de l'exercice clos au 31 août 2018 du Comité Occitanie de Gymnastique, en report à nouveau.

Résolution N°6 :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire du Comité de Transition de 2848 euros en report à nouveau.

Résolution N°7 :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée générale décide d'adopter le budget de l'exercice 2018-2019 du Comité Occitanie de Gymnastique tel que présenté.

Résolution N°8:

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide de maintenir le prix de la cotisation régionale pour chaque club, pour les saisons 2018-2019 et 2019-2020 à 100 euros.

Résolution N°9:

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide de maintenir le prix de la part régionale de la licence à 15 euros pour 2018-2019 et de la porter à 16 euros pour 2019-2020.

Résolution N°10:

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide pour la saison 2018-2019 de maintenir les tarifs des droits d'engagement, comme ci-après (Identiques à l'inter-département et à la région et applicables à toute discipline concernée) :

Individuels - Solo 12 €

Duo - Synchro - Trio 22 €

Equipe (3 gymnastes et plus) 24 €

Access gym Individuel 5 €

Access gym équipe 10 €

Gymnastique Rythmique uniquement : Coupes formation 5 €

Résolution N°11 :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide pour la saison 2019-2020 de porter les tarifs des droits d'engagement, comme ci-après (Identiques à l'inter-département et à la région et applicables à toute discipline concernée) :

Individuels - Solo 13 €

Duo - Synchro - Trio 23 €

Equipe (3 gymnastes et plus) 25 €

Access gym Individuel 5 €

Access gym équipe 10 €

Gymnastique Rythmique uniquement : Coupes formation 5 €

Résolution N°12 :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits certifiés conformes des procès verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

FAUX et usage de VRAI

- **Les membres d'une association sportive doivent s'acquitter d'une licence fédérale.**

VRAI. L'article L 131.16 du Code du Sport dispose à propos des fédérations sportives agréées que : « *La licence sportive est délivrée par une fédération sportive ou en son nom. Elle ouvre droit à participation aux activités sportives qui s'y rapportent et, selon les modalités fixées par les statuts, à son fonctionnement. Les statuts des fédérations sportives peuvent prévoir que les membres adhérents des associations affiliées doivent être titulaires d'une licence sportive* ».

- **Les activités « Parkour » (Free Style et Speed Run) ne sont pas couvertes par le contrat d'assurance fédéral.**

FAUX. Le contrat précise clairement à l'article 2.1 relatif aux activités assurées que, y figurent : « *toutes formes d'activités gymniques, acrobatiques et chorégraphiques* » ; est mentionné également que la pratique de la Gym urbaine est couverte.

- **21% des clubs affiliés à la FFG comptabilisent plus de la moitié des licences.**

VRAI. 319 clubs affiliés sur 1 487 que compte la FFG détiennent 159 989 licences sur un total de 317 270.

- **Le congrès de la FIG (Bakou. décembre 2018) prévoit de remplacer le française par l'anglais en cas de divergence entre les textes.**

VRAI. Les autorités FIG proposent aux Fédérations membres ce changement statutaire (art. 41.2). Une langue ne véhicule pas simplement des mots, mais surtout une façon de penser.

- **Le budget 2019 du Ministère des Sports est en baisse.**

VRAI et **FAUX.** En budget de fonctionnement, le ministère dispose de 451 millions d'euros, en baisse de 30 millions.

(Pour mémoire, il était de 510 millions en 2017).

Cependant, selon le ministère, « *la baisse s'explique notamment parce que la part du budget prévue dans le projet de loi de finances 2018 pour régler les cotisations salariales des arbitres avait été largement surévaluée* ».

- **La croix occitane est d'ascendance provençale.**

VRAI. Au Xème siècle, elle est le blason des seigneurs de Venasque (Vaucluse), transmise aux Comtes de Toulouse par le biais des mariages.

Oui, mais..., la ville et son comté en font leur emblème à partir du XIIème siècle. Preuve de ses racines toulousaines ?

Au fil des alliances, elle finit par devenir le symbole d'un territoire couvrant plus ou moins les régions Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Provence (la Gaule narbonnaise du temps de la Rome antique).

LES INSTANCES DIRIGEANTES

Bureau exécutif

.....



Jacques REY
Président



Christian BERNARD
Secrétaire



Bruno BALITRAND
Trésorier



Colette BAILLADE
Vice-présidente



Alain CASTAN
Vice-président



Didier DONNAT
Vice-président



Muriel GRIMALDI
Vice-présidente



Frédéric VENOUIL
Vice-président



Jean-Noël
MONTPELLIER
Délégué Technique
Général

Membres consultatifs



Virginie HUSSON
Directrice



Yves BOQUEL
CTS



Anne-Marie BASSET
Coordonnatrice ETR
CTS

Comité Directeur



Marin BERNUSSOU



Laurent BELOT



Dominique CANAL



Jean-Marie GELY



Béatrice LEBRUN



Jean-Michel PITRE



Yvette PRAT



Sophie RECORDIER



Adeline ROUGES



Marie-Pierre THINE



Christophe
BOULESTREAU
RTR GAM



Vanessa
CEZAC
RTR GAF



Delphine
SIMONNOT
RTR GR



Paul
MARTINEZ
RTR TR TU



Christine
ANDREU
RTR GAC



Noëlline
MOLLET
RTR Team Gym



Magali
HACHE
RTR Gym Aérobic



Nathalie
CASTELNAUD
RTR Gym Pour Tous

LES COMITES TECHNIQUES

MEMBRES DU COMITE TECHNIQUE GAM

Christophe BOULESTREAU	Représentant Technique Régional
Antoine BARON	Membre
Simon PAYARD	Membre
Cédric SEGUY	Membre
Christophe STEVENDART	Membre

MEMBRES DU COMITE TECHNIQUE GAF

Vanessa CEZAC	Représentante Technique Régionale
Nicolas BRIANC	Membre
Leslie DUCASSE	Membre
Mélanie EL AMRI	Membre
Mehdi FIZIR	Membre
Emilie GEISLER	Membre

MEMBRES DU COMITE TECHNIQUE GR

Delphine SIMONNOT	Représentante Technique Régionale
Aurélia ALAUZET	Membre
Sophie BELLIOU	Membre
Christelle DURET	Membre
Lorence THOMAS	Membre

MEMBRES DU COMITE TECHNIQUE TR-TU

Paul MARTINEZ	Représentant Technique Régional
Mathilde BARREY	Membre TR
Frédéric LATGE	Membre TR
Gaëlle ROBERT	Membre TR
Pierre THEVENET	Membre TR
Marie PICARD-FOURTEAU	Membre TU

MEMBRES DU COMITE TECHNIQUE GAC

Christine ANDREU	Représentante Technique Régionale
Flora GAUTHIER	Membre

MEMBRES DU COMITE TECHNIQUE TEAM GYM

Noëlline MOLLET	Représentante Technique Régionale
Julie CASTELLA	Membre
Candice LAGARRIGUE	Membre

MEMBRES DU COMITE TECHNIQUE AEROBIC

Magali HACHE	Représentante Technique Régionale
Sandrine DEBAISIEUX	Membre

MEMBRES DU COMITE TECHNIQUE GYM POUR TOUS

Nathalie CASTELNAUD	Représentante Technique Régionale
Mathilde MAROT	Membre
Sophie RIEUNIER	Membre

LES COMMISSIONS

MEMBRES DE LA COMMISSION ELECTORALE

Jean-Noël BOISSELEAU	Président
Maryse BINOT-BRAQUE	Membre
Michelle VILLALONGUE	Membre
Daniel CONDAT	Suppléant
Agnès OLLIER	Suppléante

MEMBRES DE LA COMMISSION LABELLISATION

Christian BERNARD	Président
Marin BERNUSSOU	Membre
Robert DELMAS	Référent régional
Virginie HUSSON	Membre
Marie DALEZAN	Membre

MEMBRES DE LA COMMISSION DES FINANCES

Jacques REY	Président
Bruno BALITRAND	Trésorier
Colette BAILLADE	Vice-présidente
Alain CASTAN	Vice-président
Adeline ROUGES	Membre

MEMBRES DE LA COMMISSION FORMATION

Frédéric VENOUIL	Président
Virginie HUSSON	Membre
Anne-Marie BASSET	Membre
Francis PRUDENT	Membre

MEMBRES DE LA COMMISSION MEDICALE

Jacques REY	Président
Frédéric VENOUIL	Médecin régional
Jacques POUJADE	Kinésithérapeute
Jean-Noël MONTPELLIER	Délégué Technique Général

MEMBRES DE LA COMMISSION DES JUGES

Laurent BELOT	Président
Paul MARTINEZ	Membre
Mallory BENSTEAD	Membre

MEMBRES DE LA COMMISSION DISCIPLINAIRE

Jean-Michel PITRE	Président
-------------------	-----------

MEMBRES DE LA COMMISSION TERRITORIALE

Jacques REY	Président
Présidents des Comités Départementaux	Membres

NOTES

LES PARTENAIRES





Comité Régional Occitanie de Gymnastique
Maison des Activités Gymniques - 10 bis, Avenue Yves Brunaud
31770 COLOMIERS
www.occitanie-ffgym.com